

302

René Dussaud

A PROPOS DU DIEU SYRIEN HADAD.

(Ἀζάηλος; ῥαμάνθας; ἀλεκτρῶν.)

(Extrait du *Journal asiatique*, nov.-déc. 1910.)

Ayant dû formuler très brièvement quelques conjectures⁽¹⁾ touchant les renseignements qui nous ont été conservés sur Hadad, je crois devoir les justifier ici.

Il est inutile de rappeler le grand rôle joué par Hadad en Syrie. Son principal sanctuaire se dressait à Hiérapolis (Manbidj) sur la route des caravanes qui menait de Syrie en Mésopotamie, mais Jupiter Héliopolitainus et Jupiter Damascenus n'étaient autre que Hadad. Pour le second, il faut citer le curieux passage de JosEPHE, *Ant. jud.*, IX, iv, 6, où cet auteur, confondant Hadad avec le roi Ben-Hadad (Bar-Hadad), observe que le culte de Hadad et de Hazaël est encore très en faveur chez les Syriens et notamment chez les Damascéniens qui lui avaient élevé un temple, orgueil de la ville : ὑφ' οὗ μέχρι νῦν αὐτός τε ὁ Ἄδαδος καὶ Ἀζάηλος ὁ μετ' αὐτὸν ἄρξας ὡς θεοὶ τιμῶνται διὰ τὰς εὐεργεσίας καὶ τὰς τῶν ναῶν οἰκοδομίας, οἷς ἐκόσμησαν τὴν τῶν Δαμασκηνηῶν πόλιν. Je ne puis dire quelle figure du folklore juif (Azazel?) ou du panthéon syrien se cache sous le nom d'Hazaël. Le nom de la déesse Athé (Atargatis), parèdre de Hadad, en est bien éloigné et aussi celui d'Azizos.

Le culte de Hadad est connu dans un grand nombre de villes syriennes par des monuments et des inscriptions comme à Zendjirli, par des monnaies, ou par une mention fortuite et indirecte comme à Laodicée sur mer. Au mot *Λαοδίχεια*, Stéphane de Byzance rapporte une légende en relation avec le dieu Hadad ou Rammân, dieu de l'orage qui lance la foudre. Un certain berger qui se trouvait à Laodicée, au moment d'être frappé par la foudre, s'écrie ῥαμάνθας. Stéphane nous explique cette exclamation : τουτέστιν ἀφ' ὑψους ὁ θεός· ῥάμαν γὰρ τὸ ὑψος, ἄθας δὲ ὁ θεός. D'après cela, Saumaise a justement corrigé ῥαμάνθας en ῥαμάνθας. Mais l'explication de Stéphane n'en reste pas moins boiteuse. Ἄθας ne peut désigner le dieu et tout le monde s'accorde à reconnaître dans le premier terme le vocable Ramân ou Rammân, autre appellation de Hadad. M. von Baudissin⁽²⁾ a proposé de comprendre le second terme par le pronom personnel seconde personne masculin *att* ou *attā*. Apercevant l'éclair qui va le frapper, le berger s'écrie : « tu es Rammân ». L'hy-

(1) PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, s. v. Hadad et Heliopolitanus.

(2) HERZOG-HAUCK, *Realencyclopädie*³, XVII, p. 5.



pothèse est acceptable; mais on peut songer encore au verbe $\pi\tau\eta\kappa$ «il est venu». Et ce qui nous y incline, c'est le rapprochement avec le $\mu\alpha\rho\acute{\alpha}\nu$ $\acute{\alpha}\theta\acute{\alpha}$ de I Cor., xvi, 22. En forme de *post-scriptum* à sa lettre, Paul écrit : « Un salut de moi, Paul, de ma propre main ! Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème ! *Maran atha !* » Cette dernière expression se traduit généralement par «notre Seigneur est venu» ou «le Seigneur est venu»⁽¹⁾.

Si le rapprochement est admis entre les deux exclamations, celle du berger de Laodicée et celle de saint Paul, il est aisé d'en donner une même explication. L'un et l'autre usent d'un anathème qui vouait à la mort et cela parce que l'apparition subite de la divinité entraînait la mort. On mourrait de voir Dieu face à face. Dire à quelqu'un «le Seigneur est venu» équivaut à lui dire : «tu es mort». Quand le berger de Laodicée s'écrie *Raman atha*, cela veut dire : «je suis perdu, ma dernière heure est venue». Il résulte de là que la parole de Paul est un trait de folklore syrien.

En ce qui concerne le grand sanctuaire de Hiéropolis, le traité sur la déesse syrienne, attribué à Lucien de Samosate, nous fournit de précieux renseignements. Je n'en discuterai qu'un :

§ 48. «Les plus grandes cérémonies sont celles qui se pratiquent dans la mer (*ἐς θάλασσαν*).»

On a montré que la mer est ici l'Euphrate.

«Je n'en puis rien dire de certain, n'y étant pas allé moi-même et n'ayant pas tenté ce voyage; mais j'ai vu ce que faisaient ceux qui en revenaient et je vais le rapporter.»

En réalité, l'auteur a parfaitement raconté la première phase de la cérémonie aux paragraphes 13 et 33.

Au retour donc, «chaque personne porte un vase rempli d'eau, scellé avec de la cire. On ne rompt pas soi-même le cachet pour répandre l'eau, mais il y a un coq sacré (*ἀλεκτροῦν ἱρός*) qui demeure près du lac : il reçoit les vases, examine le cachet et, prenant un salaire, il détache le lien et arrache la cire. Cet office vaut une quantité de mines à ce coq. De là, on porte le vase dans le temple où l'on fait la libation. Puis on sacrifie et chacun se retire.»

De bonne foi, quelques commentateurs ont cru qu'il s'agissait d'un

(1) Voir J. H. THAYER, dans HASTINGS, *Dict. of the Bible*, s. Maranatha. Dans la *Didaché*, X, 6, l'expression de Paul est devenue un simple cliché.

vrai coq. Ce qui a donné créance à cette opinion, c'est que le traité sur la déesse syrienne, étant attribué à Lucien, est considéré le plus souvent comme une parodie des cultes pratiqués à Hiéropolis. Les orientalistes qui se sont occupés de cet opuscule savent, au contraire, que tous les détails sont conformes à ce qu'ils connaissent de la religion syrienne. Déjà, un premier pas a été fait pour l'intelligence de notre passage quand on a proposé de substituer γάλλος à ἀλεκτρούων. Un copiste ignorant, ne comprenant pas qu'il s'agissait d'un galle, et confondant γάλλος avec *gallus*, aurait rectifié en ἀλεκτρούων. L'hypothèse est ingénieuse et elle a été soutenue à nouveau par M. Joseph Halévy. Cependant, la correction ne peut être le fait d'un ignorant qui n'avait aucune raison de ne pas conserver γάλλος s'il le croyait identique à *gallus*; et d'autre part, un homme instruit connaissait par d'autres passages du traité ce qu'était un galle.

Pour repousser la correction proposée nous avons une autre raison. Le terme de galle, appliqué aux derviches qui s'agitaient autour du temple de Hiéropolis, a amené quelque confusion. Ici, ce n'étaient pas des prêtres comme les galles du culte de Cybèle. L'analogie, si je puis m'exprimer ainsi, était tout extérieure; les fonctions différaient essentiellement. A Hiéropolis de Syrie, les galles étaient des parasites, dont les exercices n'étaient pas autorisés à l'intérieur du temple. « Ces cérémonies, dit le traité de la déesse syrienne (§ 50), se passent hors du temple : ceux qui les pratiquent n'y entrent pas. » Ils n'y entrent pas à cette occasion.

C'est assez dire que le clergé hiéropolitain voyait le succès des galles avec une extrême jalousie et qu'il devait se réserver de percevoir lui-même le droit que payait chaque porteur de vase avant de faire sa libation dans le temple. On ne peut admettre que le préposé à ce droit fût un galle.

Cette solution écartée, il convient de s'adresser non plus au grec, mais au dialecte araméen plus spécialement parlé à Hiéropolis. Déjà, on s'accorde à reconnaître que la mer du texte grec représente l'Euphrate et correspond au terme sémitique *yam* de signification plus large que Ἐλάσσα. Qu'est-ce donc que notre ἀλεκτρούων? Un inspecteur, un surveillant. Il suffira donc pour résoudre la difficulté de trouver un mot araméen signifiant à la fois « coq » et « inspecteur »; il conviendra de s'assurer que ce terme était employé dans la Syrie du Nord.

Or, ce mot existe. De la racine נכד « regarder », on a formé le mot נכד qui a en même temps le sens de « surveillant, inspecteur », et celui de « coq ». Que ce terme ait été en usage dans la région de Hiéra-

polis, c'est ce que nous apprend R. Simon ben Lakisch ⁽¹⁾ : « Lorsque j'allai dans la contrée de Ken-Nisrâya, j'entendis appeler le coq נִצְנָץ. » Notre voyageur note cet usage pour en tirer l'explication du passage controversé de Job, xxxviii, 36; nous pouvons l'utiliser à notre tour pour expliquer l'énigmatique ἀλεκτρούων du *De dea syra*.

Si on accepte cette explication, j'ajouterai que ce trait confirme, une fois de plus, l'exactitude de l'auteur du traité sur la déesse syrienne. Je laisserai à de plus compétents le soin de décider si cet auteur est ou non Lucien de Samosate. Mais il serait bon de poser comme acquis que le traité en question, bien loin d'être d'un ironiste, a été écrit vraiment par un initié qui regarde toutes ces cérémonies avec sympathie. Cela n'élimine pas Lucien, car on peut admettre que le traité soit sorti de sa plume à une époque où il n'aurait pas encore pris, à l'égard des dieux, l'attitude frondeuse que l'on sait. On peut même se demander si l'audace dont il témoigne contre le paganisme grec n'a pas été encouragée par la nature de sa foi première.

René DUSSAUD.

⁽¹⁾ B. Rosch Haschana, 26 a, dans HILDESHEIMER, *Beiträge z. Geogr. Pal.*, p. 43-44.